



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **NAT & EAU**
Adresse requise : **144 Avenue du Médoc 33320 Eysines**
N° d'identification : **851 350 959**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

N° d'inscription du greffe : n°2020NFO00331 prise le 13/03/2020

Date de péremption : 13/03/2030

Montant garanti



500000

| | |
|--|---|
| <p>Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : NAT & EAU</p> <p>Adresse : 144 Avenue du Médoc 33320 Eysines</p> <p>Au profit de : BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex</p> <p>Domicile élu : BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE 2 cours Portal 33000 BORDEAUX</p> <p>Description du fonds : Un fonds de commerce de : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs en piscine ; cours d'aquagym, aquabike, aquatraining, aquaboxing, aquafitness, aquadance ; cours de natation pour adultes et enfants</p> <p>Nature du fonds : Commercial</p> <p>Acte :</p> <p>Type de l'acte : Acte sous seing privé</p> <p>En date du : 28/02/2020</p> <p>Date d'enregistrement : 28/02/2020</p> <p>Intérêt : 1.1</p> <p>Date d'exigibilité : 19/10/2026</p> | <p>180 000,00 Euros sauf mémoire</p> |
| <p>N° d'inscription du greffe : n°2020NFO0410 prise le 19/05/2020</p> <p style="text-align: right;">Date de péremption : 20/05/2030</p> | <p>Montant garanti</p> |
| <p>Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : NAT & EAU</p> <p>Adresse : 144 Avenue du Médoc 33320 Eysines</p> <p>Au profit de : BANQUE CIC SUD OUEST, 20 Quai DES CHARTRONS 33000 Bordeaux</p> <p>Domicile élu : Au Siège social</p> <p>Description du fonds : Un fonds de commerce de : espace de mise en forme aquatique</p> <p>Nature du fonds : Commercial</p> <p>Acte :</p> <p>Type de l'acte : Acte sous seing privé</p> <p>En date du : 09/03/2020</p> <p>Date d'enregistrement : 11/03/2020</p> <p>Intérêt : 1.1</p> <p>Observations : Durée du prêt : 80 mois</p> | <p>180 000,00 Euros sauf mémoire</p> |

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 02/05/2025 à 13:06:37

Etat du chef de : NAT & EAU, 144 Avenue du Médoc 33320 Eysines

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



S. M. M.

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant



A handwritten signature or mark, possibly 'S. de la...', with an arrow pointing to the left.

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 02/05/2025 à 13:06:37

Etat du chef de : NAT & EAU, 144 Avenue du Médoc 33320 Eysines

Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution*

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 02/05/2025 à 13:06:37
Etat du chef de : NAT & EAU, 144 Avenue du Médoc 33320 Eysines
Requis par : SERVICE DES PROCEDURES COLLECTIVES

Le greffier



Signature